



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir du groupe ENGIE

Question écrite n° 34656

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'avenir du groupe ENGIE suite à une décision de son conseil d'administration. Cet été 2020, le conseil d'administration de ce groupe industriel énergétique français a annoncé sa restructuration dans le but de se recentrer sur ses secteurs premiers, à savoir le gaz et les énergies renouvelables, en se séparant de ses activités secondaires. À cet effet, ENGIE a déjà cédé 29,9 % de ses parts chez Suez à Veolia. Désormais, le groupe envisage sa scission en deux parties, nommées « New Engie » et « New Solutions ». Cette dernière représenterait 13 milliards d'euros du chiffre d'affaire d'ENGIE et plus de 70 000 emplois à la fois sur le sol français et à l'étranger. Les salariés craignent alors que cette réorganisation ne mène à terme à des suppressions de postes de grande ampleur. Ces salariés demandent alors que l'État, actionnaire de référence, preserve le groupe ENGIE en usant de son veto sur ce projet de démantèlement tout en lui fixant un contrat de service public autour de la transition énergétique sur tout son périmètre énergie-services-eau-propreté. Dans un contexte où les enjeux énergétiques et écologiques sont primordiaux, le démantèlement du groupe ENGIE et la cession de ses activités complémentaires ne seraient pas cohérent. Ce groupe industriel énergétique et fleuron national pourrait représenter pour le pays un pilier de la transition énergétique et écologique. Elle l'interroge alors sur ce plan de restructuration au sein du groupe ENGIE et souhaiterait connaître la position de l'État sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34656

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2020](#), page 8859

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)